

Commune de La Chapelle Blanche

Compte rendu

Séance du 04 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le 04 mai 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Jean Minet 12 rue des cours à La Chapelle Blanche (1), en séance ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane DUPARC.

Étaient présents :

Mmes CHARGUERON Claire, GUILBERT Hélène, STRAKA Alison, VEROT Maryline, MM, DUPARC Stéphane, COURBOIS François, DIEUFILS Patrick, DROGE Davy, GRANJON Dominique, GUAZZONI Bruno, GUAZZONI Nathanaël, MONTBLANC Jean-Claude, OLIVIER Stéphane, PIOVANO Stéphane.

Était excusé : /

Procurations : Mme PENICHON Monique donne procuration à M. DUPARC Stéphane.

Date de convocation :

23 avril 2021

Secrétaire de séance : M. MONTBLANC Jean-Claude

1 - Lecture et approbation du compte-rendu de la précédente réunion du 02/03/2021.

2 - Délibération auprès du SDES pour une demande de participation financière pour l'éclairage public

La commune de La Chapelle Blanche s'engage à réaliser et à financer des travaux de renouvellement de l'éclairage public, dont le montant prévisionnel s'élève à 9 998.32 € HT, sur tous les secteurs de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant :

Fonds libres : 2 999.50 €

Emprunts : /... €

Autres aides financières : ./ €

- Sollicite l'aide financière du SDES en complément du plan de financement ci-dessus ;
- S'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification de décision d'attribution de la participation financière du SDES ;
- S'engage à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de la date de notification de l'attribution de la participation du SDES ;
- S'engage à rétrocéder au SDES les CEE associés aux travaux pour une somme de 30 euros par lampe et à signer la convention afférente.

3 - Délibération pour une convention avec le service intérim du Centre de Gestion

Le Centre de gestion de la Savoie met en œuvre cette mission facultative depuis plusieurs années et propose aux collectivités et établissements publics affiliés une convention qui présente une réelle souplesse.

Le Conseil Municipal, après discussions et échanges de vues, à l'unanimité,

APPROUVE la convention d'adhésion au service intérim,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Centre de gestion de la Savoie.

(1) Le lieu de réunion est la salle Jean Minet afin de respecter la distanciation physique.

4 - Délibération pour autoriser la Société Coopérative d'intérêt Collectif (SCIC) des Centrales Villageoises « Le Solaret » à équiper en panneaux solaires photovoltaïques le toit de la salle des fêtes et autoriser Monsieur Le Maire à signer cette convention

Le Conseil Municipal, après discussions et échanges de vues, vote à 13 voix pour et 2 abstentions pour :

APPROUVER l'équipement du toit de la salle des fêtes avec des panneaux photovoltaïques,
DONNER POUVOIR à Monsieur Le Maire pour signer la convention d'occupation temporaire du domaine public d'une durée de 20 ans avec la SCIC « Le Solaret ».

5 – Délibération pour verser une participation au capital de la SCIC Société Coopérative d'Intérêt Collectif des Centrales Villageoises « Le Solaret »

Le Conseil Municipal, après discussions et échanges de vues, vote à l'unanimité et :

APPROUVE le projet de prise de participation de la commune dans la SCIC « Le Solaret » le montant unitaire de l'action étant fixé à 50 euros. La collectivité désigne Monsieur Stéphane DUPARC comme représentant au sein de la SCIC.

DONNE POUVOIR à M. Le Maire pour procéder aux démarches relatives à la réalisation de cette souscription au capital de la SCIC « Le Solaret ».

6 – Questions diverses.

- Organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

Séance levée à 22 heures 30

